

Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20110627-VD2011-2706039-DE
Date de signature : 04/07/2011
Date de réception : 05/07/2011

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

39

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 27 juin 2011



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. LOUIS - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme GAUTHIE - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

**Membres excusés** : Mme POPARD (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - Mme BIOT (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme CHEVALIER (pouvoir Mme TROUWBORST) - Mme JUBAN (pouvoir M. DESEILLE)

**Membres absents** : M. MAGLICA - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. HELIE

## OBJET

### DE LA DELIBERATION

#### Stade nautique du Carrousel - Récupération de chaleur sur eaux grises - Demandes de subventions

M. DUPIRE, au nom des commissions des sports et de la jeunesse, de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration de sa consommation énergétique, la Ville envisage de se doter d'un système de chauffage innovant permettant de récupérer la chaleur présente dans les réseaux d'assainissement de la Ville, au stade nautique du Carrousel.

Le programme consistera en l'installation d'un échangeur dans le collecteur d'assainissement, associé à une pompe à chaleur qui pourra assurer 50 % des besoins de chauffage des bassins et de l'eau chaude sanitaire.

Ces investissements permettront une économie d'énergie annuelle de 440 mégawatt/heure et une réduction des émissions de carbone équivalente à 200 tonnes par an.

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est estimée à 975 000 € TTC, maîtrise d'œuvre et aménagements extérieurs inclus.

La Ville sollicitera, au taux maximum, les subventions susceptibles d'être accordées notamment auprès de la Région Bourgogne et/ou de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), au titre du Programme Énergie Climat Bourgogne et/ou du Fond Européen de Développement Régional (FEDER) et du Département de la Côte d'Or.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des sports et de la jeunesse, de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1) décider l'installation d'un échangeur dans le collecteur d'assainissement à la piscine du Carrousel ;
- 2) solliciter l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour sa réalisation, au taux maximum, notamment auprès de la Région Bourgogne et/ou de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), au titre du Programme Energie Climat Bourgogne et/ou du Fond Européen de Développement Régional (FEDER) et du Département de la Côte d'Or ;
- 3) m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**